

Fin mars....déjà!

Il est grand temps de renouveler votre adhésion pour 1998 si ce n'est pas déjà fait.

Bulletin n°1

Mars 1998

BRETAGNE
VIVANTE SEPNB

Adhésion 1998

Nom, Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays : Section :

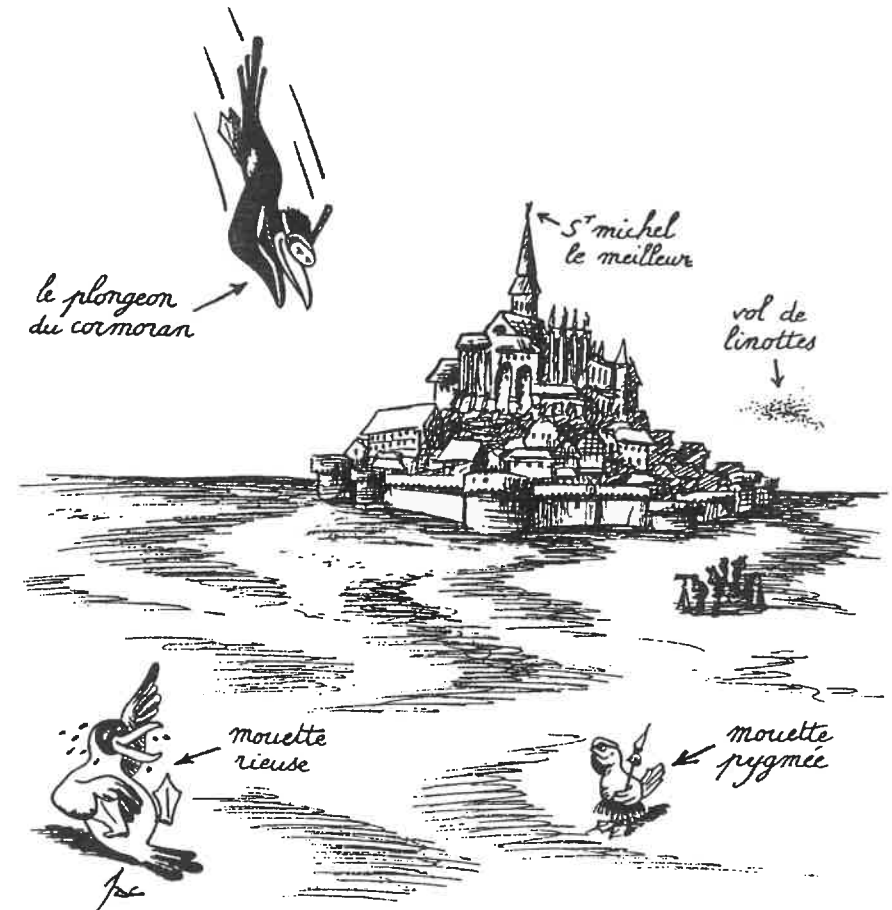
adhère à la SEPNB pour 1998

			Total
Adhésion seule	120 F	<input type="checkbox"/>	_____
étudiant/chômeur	45 F	<input type="checkbox"/>	_____
Abonnement à Penn-ar-Bed seul (pour 4 numéros)			
	145 F	<input type="checkbox"/>	_____
étudiant/chômeur	125 F	<input type="checkbox"/>	_____
Abonnement à l'Hermine Vagabonde (pour 4 numéros)			
	60 F	<input type="checkbox"/>	_____
			Total général : _____

Règlement chèque bancaire CCP

à l'ordre de la SEPNB, à envoyer à l'adresse suivante :

SEPNB, Section du Pays Nantais, 10 bis Bd Stalingrad, 44000 NANTES





EDITORIAL

LEVONS LE NEZ, REGARDONS AU DESSUS DE NOUS AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD.

Attention de ne pas être déçu en s'investissant dans nos actions locales. Certes elles sont primordiales, c'est notre vocation, on discute avec les agriculteurs sur l'extensification, sur les mesures agro-environnementales et on aboutit à des consensus. On milite pour avoir le choix de la façon de se nourrir à partir de produits sains issus d'une agriculture respectueuse de l'environnement et qui ne joue pas les apprentis sorciers. On gagne des combats contre l'implantation de tel équipement industriel lourd dont la problématique environnementale n'a pas été résolue. Mais au dessus de nous, il y a la politique agricole commune (PAC), l'organisation mondiale du commerce (OMC), l'accord multilatéral sur l'investissement (AMI, en préparation dans la plus grande discrétion), bref la mondialisation: la world compagny de monsieur Sylvestre.

Petit à petit on nous impose une globalisation des marchés et des coûts, la pression des investisseurs fait qu'une multinationale peut porter plainte contre un état pour entrave au commerce. Auprès de tribunaux qui n'ont d'autres références que ce qu'ils représentent, un état n'est plus souverain. L'Union Européenne se voit condamner à verser un fort dédommagement aux firmes américaines du fait de son embargo sur le boeuf aux hormones, l'organe de règlement des conflits de l'OMC refuse de considérer le principe de précaution, et l'Europe doit apporter la preuve du risque sanitaire, tant que cela ne sera pas, elle devra payer une amende. La France a cédé sous la pression des producteurs pour l'introduction des organismes génétiquement modifiés, le Luxembourg, l'Autriche et la Suisse s'y opposent s'appuyant sur un vote citoyen, ils sont menacés de sanctions pour entrave au marché mondial.

Face à cela on serait tenté de baisser les bras, à quoi bon passer des accords agro-environnementaux pour l'extensification si les cours du lait et de la viande du fait de la mondialisation aboutissent à l'anéantissement économique de ceux qui envisagent un autre type de développement. On se dit que les grands enjeux environnementaux et de société sur lesquels nous nous positionnons se régleront sans que l'on puisse intervenir.

Pour ne pas subir, nous devons de plus en plus travailler en réseaux nationaux et internationaux, accorder de plus en plus d'écoute au travail des fédérations, faire en sorte qu'elles soient plus puissantes et se fassent entendre aux plus hauts niveaux pour aiguillonner les élus.

Information et formation à l'écocitoyenneté, sont de beaux projets, encore faut-il que l'émanation de la citoyenneté, c'est à dire l'état, ait encore le pouvoir d'imposer ses choix. Il faut que le citoyen puisse encore décider ce que est protectionnisme et ce qui ne l'est pas et non les marchés financiers.

Michel MAYOL



Programme des activités Avril mai juin.

Avril Vendredi 24	19 h au local: organisation et attribution des tâches pour les différentes manifestations de mai et juin. C'est le moment idéal pour commencer à vous investir dans la vie de la section.
25 et 26	AG régionale à Guidel CF bulletin régional.
Mai Dimanche 17	Sortie botanique, sur un site jamais visité par la section, ce sera soit une partie de la vallée du Don et les marais de Vilaine, soit la vallée de la Logne. Information au local et dans la presse dans la semaine du 11, de toutes les façons prévoir chaussures de marche et pique nique. RDV 9 h au local.
jeudi 21 (ascension)	Nous tiendrons un stand à la Kermesse de DIWAN. Nous avons besoin de militants pour cette journée.
Samedi 23	Comptage des orchidées à la réserve de Saffré. RDV 9h 30 sur le site: prévoir bottes et pique nique.
Juin vendredi 5 juin. Les journées de l'environnement	Conférence sur la problématique écologique du lac de Grand-Lieu et de son environnement ligérien. SEPNB et SNPN (Société nationale de protection de la nature). Grande salle de la Manu 20 h 30
Dimanche 7 juin	Sortie botanique et ornithologique autour de la réserve du lac de Grand- Lieu, prévoir bottes et pique-nique. RDV 8 h 30 au local.
Dimanche 7 juin	nous tiendrons un stand aux journées européennes du vélo sur l'île Beaulieu.
Samedi 27 et dimanche 28 juin	Participation de la section à une animation botanique et ornithologique aux fêtes de Saint Aignan de Grand-lieu. (A confirmer.)

pour chacune de ces manifestations, message sur le répondeur du local dans la semaine qui précède, et avis dans la presse.

Les travaux pour le traitement des lixiviats et des gaz sont bien avancés. Il s'agit de la pose de canaux pour drainer les déchets, de puits collecteurs, de pompes, de la reconstruction de 2 bassins étanches collectant les jus pour leur traitement, de torchères pour brûler les gaz, du terrassement... Une fois que ces travaux seront terminés, il ne restera plus qu'à réaliser l'aménagement paysager. Pour le moment, les dates sont maintenues, l'achèvement est prévu pour la fin septembre. 18 mois de travaux, près de 48 millions de francs, pour une décharge fermée... Continuons de réfléchir et d'agir au quotidien pour optimiser la gestion de nos déchets et réduire leur production!

Sandrine LEGENDRE

Départ de François

Après 20 mois de bons et loyaux services, François nous quitte en tant qu'objecteur. Tous ceux qui l'ont fréquenté au local durant cette période ont pu apprécier sa disponibilité. Je le remercie pour cela et pour le travail accompli. Il nous rejoindra bientôt dans de nouvelles fonctions.

Conséquences: la permanence sera temporairement perturbée pendant la seconde quinzaine d'avril. Aussi, je propose à ceux d'entre vous qui auraient quelques disponibilités de venir à la réunion de bureau du 24 avril pour voir comment on peut organiser cette transition.

Merci,

Michel MAYOL

Prochaines réunions de bureau: Le vendredi à 19 heures au local : 24/4, 29/5, 19/6.

ALERTE AUX O.G.M.

Ce printemps, suite à une autorisation d'importation du gouvernement, les premiers maïs transgéniques seront semés. Nous sommes en droit de nous interroger sur le bien fondé de cette décision.

Le génie génétique permet de créer de nouvelles formes de vie, les OGM, organismes génétiquement modifiés, inconnus dans l'environnement naturel. Actuellement on identifie trois types d'applications: la thérapie génique qui se propose de corriger certaines affectations héréditaires, les OGM confinés, qui restent dans des laboratoires ou fermes contrôlées dont l'intérêt est de faire fabriquer par des bactéries ou des mammifères des protéines humaines à but thérapeutique, et les applications agronomiques: **OGM disséminés** dont on parle aujourd'hui avec l'exemple du maïs transgénique Novartis (filiale de Monsanto multinationale de l'agro- pharmacie.)

Ces semences manipulées se détachent nettement du processus classique de sélection végétale, qui ne faisait que condenser en fonction d'un objectif de production ou d'adaptation sur une variété un ensemble de caractéristiques spécifiques, chose que la nature faisait elle même d'une façon aléatoire au sein de l'espèce par les processus de l'hybridation et de mutations. Le patrimoine génétique de l'espèce se voyait seulement enrichi d'une nouvelle combinaison, mais n'était pas modifié en tant que tel. Les OGM mélangent dans des cellules de pluricellulaires des morceaux entiers de patrimoine génétique de bactéries, accompagnés de gènes de résistances aux antibiotiques, (passage technique obligé pour sélectionner les nouveaux embryons génétiquement modifiés, c'est un moyen rapide et efficace, utilisé couramment en microbiologie), sans compter les restes d'ADN viraux, vecteurs souvent utilisés comme seringues à gènes.

Ces semences sont présentées par leurs obtenteurs comme des solutions rapides et économiques aux problèmes de la faim dans le monde et comme écologiquement corrects.

Il faut regarder ces arguments un par un et le moins que l'on puisse dire est que les risques encourus sont à la mesure des nouveaux pouvoirs de la biologie moléculaire, ils ne sont pas suffisamment évalués ni contrôlés et que cette mise sur le marché en urgence ne correspond à aucune demande de la collectivité.

Les alibis philanthropiques et environnementaux cachent des ambitions économiques des multinationales de l'agrochimie et de l'agro-alimentaire: Novartis, Monsanto, Rhône Poulenc, Pioneer. Une telle pression pour expérimenter et commercialiser chez nous et dans des pays de la CEE, correspond à un besoin d'amortir au plus vite des frais de recherche considérables, ces firmes ne prennent aucun risque économique, l'explosion des surfaces cultivées en OGM montre bien la volonté d'aller très vite avant que des

problèmes ne surviennent. , en 1998, les surfaces mondiales de cultures devraient osciller entre 30 et 35 millions d'hectares, et s'envoler à 60 millions en 2000. Aux Etats Unis, trente plantes transgéniques sont actuellement en culture.

Les questions que l'on doit se poser et poser à nos décideurs sont:

Pour la santé humaine n'y a-t-il aucun risque, la traçabilité des ces produits génétiquement modifiés est elle réalisable de façon à laisser le choix au consommateur de les utiliser ou pas ?

Est ce bon pour l'environnement de lâcher dans la nature des produits qui sont tolérants aux herbicides totaux, ce qui limite toute prudence, qui fabriquent leurs propres insecticides et qui auront donc le pouvoir génétique de transmettre aux espèces voisines, ces caractéristiques. Ne sommes nous pas là devant un risque majeur de bouleversement des équilibres naturels ?

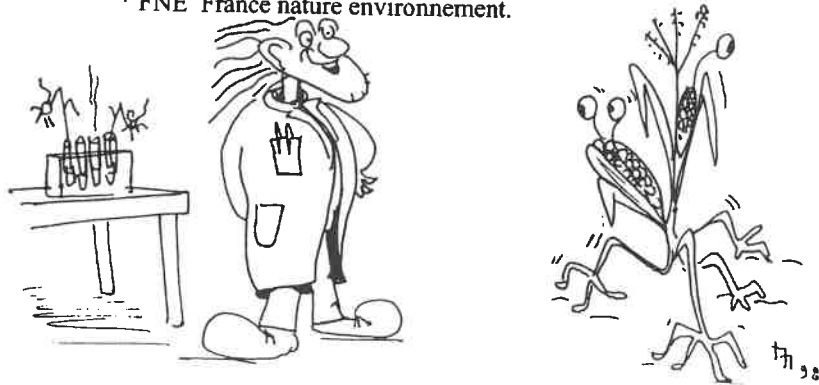
Est ce bon pour l'agriculteur qui imperceptiblement va perdre toute liberté d'action, en ce qui concerne le processus technique qui accompagne ces semences ?

Régler les problèmes de faim dans le monde, proposer aux pays du tiers monde d'utiliser des semences " brevetées" dont le coût est très élevé et la technicité très pointue, n'est ce pas choquant ? Est ce une solution de développement durable pour ces pays ?

C'est face à toutes ces interrogations que nous nous investissons dans le collectif d'action , dont la SEPNB fait partie au travers de FNE * Aussi nous vous demandons d'envoyer le plus rapidement possible vos cartes dont le but est d'alerter le gouvernement et les parlementaires et de réclamer un large débat démocratique sur les problèmes soulevés par les OGM, c'est le but de la carte qui est destinée à l' OPECST (Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques) **Important, ces cartes doivent parvenir à leurs destinataires avant le 15 avril.**

Il y a à votre disposition au local un document de quatre pages qui répond , arguments à l'appui, aux questions posées plus haut, n'hésitez pas à venir en prendre et à le diffuser autour de vous.

* FNE France nature environnement.



Quoi de neuf dans le domaine des déchets ?

CLIS, CLI, CC...PAS POUR LE CHIC MAIS POUR LE CHOC

Rappelons tout d'abord que la SEPNB est membre de France Nature Environnement et qu'elle fait partie de la "commission déchets". Cette commission se réunissant une fois par trimestre permet de connaître l'état d'avancement des travaux de FNE, d'échanger sur les problèmes de chacun et d'en savoir un peu plus sur les interventions de professionnels. FNE a réalisé en 1997, pour le compte de l'Etat, une enquête nationale sur les 198 Commissions Consultatives. Celle-ci montre leur rôle important d'information du public sur le fonctionnement des installations. Les points noirs ressentis portent sur la rareté des visites imprévues, la faible fréquence de leur réunion (une fois par an , voire moins) et le manque de budget propre pour la communication, et la réalisation d'expertises. C'est maintenant au gouvernement d'agir pour les rendre plus efficaces et plus nombreuses.

COLLECTE SELECTIVE: VALLET NOUS MONTRE L'EXEMPLE

Voici près d'un an que la commune expérimente la collecte sélective. Sa décharge arrivant à saturation en juin 1997, ses ordures ménagères avaient comme unique destination l'usine d'incinération nantaise Arc-en-Ciel, et un coût de traitement plus important. La collecte sélective, projet monté par l'association de réinsertion Archipel, devait donc permettre de réduire le tonnage des OM. En milieu urbain, la collecte des 3 sacs (pour les bouteilles en plastique, les papiers et cartonnets, et les boîtes de conserve) se fait en porte à porte, tandis qu'en milieu d'habitat diffus, elle se fait à des points de ramassage. Les emballages sont ensuite triés au centre de tri de Champtoceaux (49), géré par l'association de réinsertion, ASSEC AGIR. Grâce à tous ces partenaires, à l'ADEME, et Eco-Emballages, pour l'aide financière et technique, et à une communication efficace, le changement a été bien accueilli par les habitants et les résultats sont très encourageants. Il ne reste plus qu'à l'étendre aux autres communes de la Communauté des Communes de Vallet.